



Québec, le 27 août 2020

**PAR COURRIEL**  
[rachel.sebareme@bape.gouv.qc.ca](mailto:rachel.sebareme@bape.gouv.qc.ca)

Madame Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**OBJET : Projet de construction d'un tramway à Québec – Renseignements complémentaires  
Université Laval – demande du 25 août 2020**

---

Madame,

Pour faire suite à votre correspondance du 25 août 2020, je vous prie de trouver ci-après les réponses de l'Université Laval aux questions qui y étaient formulées.

« À la suite des réponses que vous avez fournies à la commission concernant la demande de renseignements supplémentaires (DQ29.1), vous avez évoqué les impacts qu'aurait le tracé sur les réaménagements de l'entrée prévus (Question 8) ».

1. **Plus spécifiquement, quels seraient les impacts que le pôle d'échange prévu au projet RSTC aurait sur les aménagements ou les réaménagements prévus sur le campus? Veuillez détailler les modalités, les plans et projets en prévision de l'insertion du pôle d'échanges sur le campus de l'Université Laval. Le cas échéant, veuillez déposer les documents qui illustrent ou détaillent ces éléments.**

*Dans le cadre du projet d'insertion du transport en commun sur le campus, l'Université prévoit réviser l'ensemble des voies de circulation sur le campus (voir schéma n° 1 en pièce jointe) afin d'assurer une plus grande sécurité pour les usagers, une meilleure fluidité de la circulation et éviter les conflits entre les différents usages. La plupart des axes de circulation deviendront à sens unique. L'emplacement du pôle d'échanges et des zones d'attente des autobus a été déterminé de façon à concentrer la circulation des autobus et le passage du tramway dans la section la plus centrale et accessible du campus. Le réseau de transport structurant permettra de diminuer la circulation véhiculaire sur le campus et le nombre de kilomètres parcourus par les autobus, contribuant ainsi à la réduction des émissions atmosphériques et du bruit.*

*L'Université planifie ses aménagements et ses développements futurs en tenant compte du tracé projeté sur le campus et de l'emplacement du futur pôle d'échanges. À titre d'exemple, la localisation des infrastructures du RSTC a été un facteur important dans la cadre de la décision d'implantation du Projet de logements universitaires et d'espaces de vie étudiante au coin des rues de l'Agriculture et de l'avenue de la Médecine. Le caractère « structurant » du réseau s'exprime déjà sur le campus et s'inscrit au sein de réflexion d'autres projets. De plus, il est prévu de procéder à l'aménagement de liens piétons et cyclistes sécuritaires et confortables, d'aménagements paysagers, et de bonifier les espaces publics le long du parcours.*

.../2

*Dans le cadre de l'implantation du tramway sur le prolongement de la rue de la Médecine, entre les pavillons Agathe-Lacerte et Alphonse-Desjardins, l'Université devra devancer la construction d'un tunnel piétonnier transversal (voir schéma n° 2 en pièce jointe). Ce nouveau tunnel permettra une meilleure connexion avec le pôle d'échanges et favorisera l'accessibilité universelle des membres de la communauté à l'ensemble des pavillons du campus à partir des stations de tramway.*

En complément aux réponses fournies dans le DQ29.1

2. Pourriez-vous préciser quel est le pourcentage approximatif d'enseignement présentiel depuis le début de la pandémie des formations dites "régulières", pour les sessions automne 2020 et hiver 2021? Quel est le pourcentage prévu pour les années suivantes (2021-2025)?

|                                       | <i>Pourcentage approximatif d'enseignement présentiel en formation régulière</i> |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Hiver 2020, avant le 12 mars *</i> | 73 % en présentiel, 27 % en ligne                                                |
| <i>Hiver 2020, après le 12 mars</i>   | 100 % en ligne, 0 % en classe                                                    |
| <i>Été 2020</i>                       | 100 % en ligne, 0% en classe                                                     |
| <i>Automne 2020</i>                   | 30 % en présentiel, 70 % en ligne                                                |
| <i>Hiver 2021</i>                     | 30 % en présentiel, 70 % en ligne                                                |
| <i>2021-2025</i>                      | 70 % en présentiel, 30 % en ligne                                                |

\*1 Une proportion significative d'étudiants et d'étudiantes suivent leurs cours en ligne dans les locaux de l'Université (cafétérias, bibliothèque, etc.).

Espérant le tout conforme, je vous assure de ma collaboration et vous transmets, Madame, mes meilleures salutations.

Le vice-recteur à l'administration,



André Darveau, Ph. D.

NG/DB/FEC/mcs

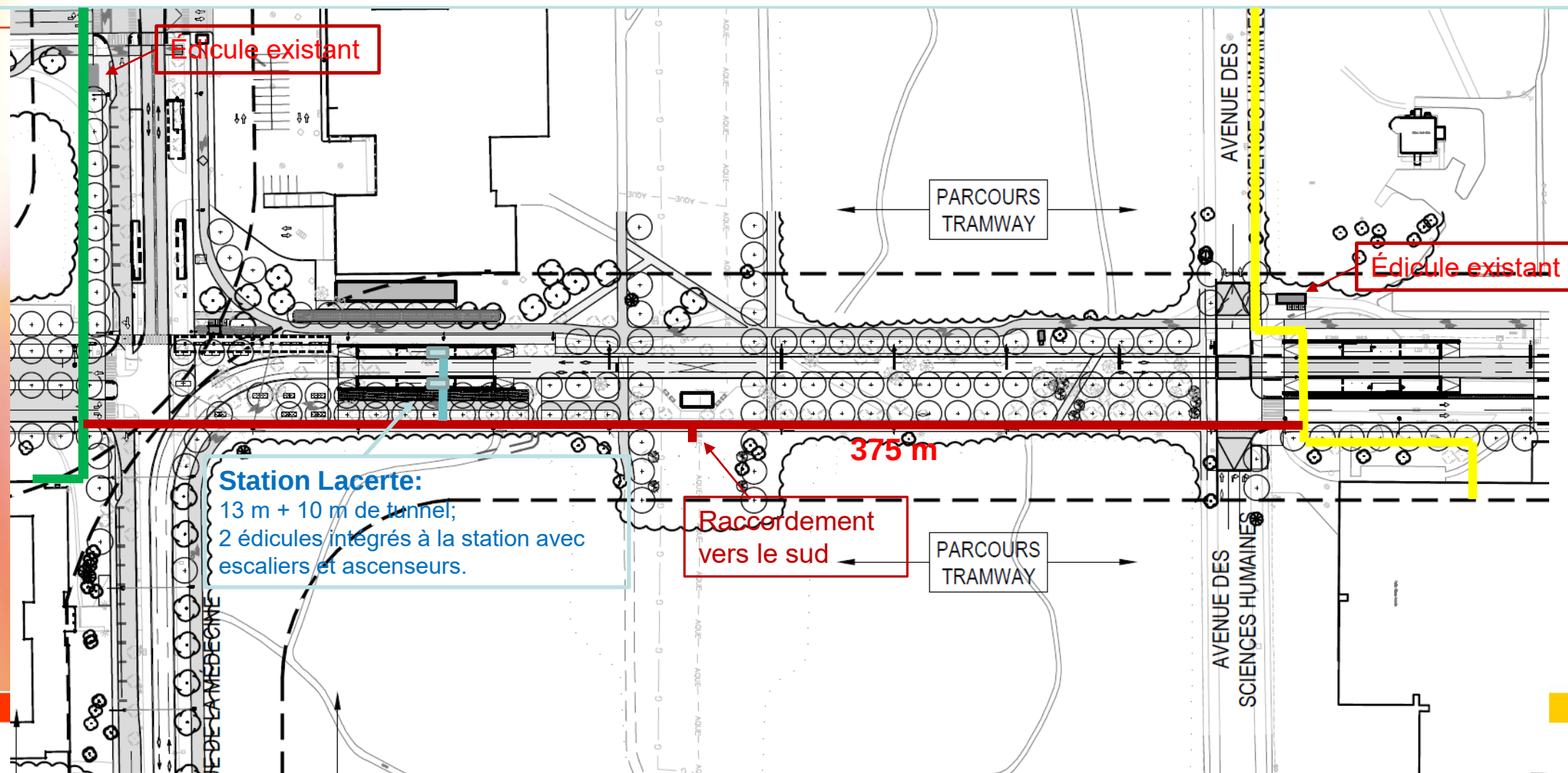
p. j. (2)

c. c. Mme Sophie D'Amours, rectrice

MM. René Lacroix, vice-recteur adjoint à l'administration, Université Laval  
Denis Beaudoin, directeur, Service des immeubles



# Nouveau tunnel piétonnier ADJ-LCT

**LAVAL**

Service des immeubles